



# PEG – Devenez propriétaire

## Présentation du Programme d'achat d'actions pour les employés du Canada 2024 (PEG)

Rejoignez vos collègues et devenez propriétaire de Saint-Gobain! Participez au PEG du 11 au 25 mars 2024.



**Regardez à l'intérieur pour en savoir plus sur notre Programme d'achat d'actions pour les employés, ou PEG, notamment :**

- **Des changements passionnants pour 2024**
- **Le fonctionnement du PEG**
- **Les modalités de participation**

**...et bien plus encore!**



# INTRODUCTION

## PEG – Devenez propriétaire

**Vous l'avez demandé, nous avons écouté!** Grâce à notre sondage auprès des employés, nous avons découvert ce qui est le plus important et le plus précieux pour vous. Notre objectif est de garantir que nous sommes là où vous êtes, avec ce que vous appréciez le plus, et que nos avantages vous apportent le soutien dont vous avez besoin.

Notre programme de Rémunération totale comprend notre Programme d'achat d'actions pour les employés, connu sous le nom de **Plan d'Épargne Groupe**, ou « PEG ». Saviez-vous que grâce au PEG, **les employés de Saint-Gobain représentent en réalité le plus gros pourcentage d'actionnaires de l'entreprise?**

## Qu'est-ce que notre programme d'achat d'actions pour les employés?

Le PEG vous permet de devenir actionnaire de Saint-Gobain à des **conditions préférentielles** en achetant des actions de la société à un **prix réduit**, par rapport à ce qu'elles coûtent sur le marché. Vous avez la possibilité de payer les actions que vous choisissez d'acheter soit par des **retenues pratiques sur votre salaire**, soit en une seule fois par **chèque**.

Nous fournissons également aux participants du PEG un **abondement d'entreprise**. Cela signifie que si vous choisissez de verser de l'argent pour acheter des actions par l'intermédiaire du PEG, nous abonderons une partie de vos contributions – et la somme de contribution de l'entreprise sera utilisée pour **acheter des actions supplémentaires pour vous!**

## Améliorations pour 2024

Nous sommes heureux de vous annoncer que nous avons apporté des changements intéressants au PEG pour 2024. Les améliorations du PEG 2024 incluent une **nouvelle approche de l'abondement d'entreprise**, ce qui signifie que vos dollars investis peuvent vous profiter davantage grâce à un abondement d'entreprise plus important, même sur un investissement plus réduit! Il y a aussi un changement dans la durée sur laquelle vous pouvez payer l'achat de vos actions et les taxes applicables.

Continuez à lire pour plus de détails sur notre PEG 2024 amélioré et comment vous pouvez être propriétaire en participant à la période de souscription annuelle à venir, du **11 mars au 25 mars 2024**

### QUI PEUT PARTICIPER AU PEG?

Les employés des sociétés du Groupe Saint-Gobain (le « Groupe ») qui ont travaillé pour le Groupe pendant au moins trois mois consécutifs ou non consécutifs entre le 25 décembre 2023 et la fin de la période de souscription (25 mars 2024) sont éligibles pour participer au PEG cette année.

# NOUVEAUTÉS POUR 2024

## Accroissement de l'abondement d'entreprise

- Pour 2024, nous avons **augmenté l'abondement d'entreprise, qui passe désormais à 2 225 \$** (au lieu de 1 500 \$) et nous sommes passés à un **modèle d'abondement à plusieurs niveaux**. Cela signifie que vous pouvez obtenir un abondement d'entreprise plus important – qui est utilisé pour acheter des actions supplémentaires de l'entreprise pour vous – même avec un investissement plus réduit!
- Dans le nouveau modèle d'abondement, il existe **quatre fourchettes d'investissement** (illustrées ci-dessous), reflétant différents niveaux de pourcentage d'abondement que vous recevrez, en fonction du montant de votre contribution. L'abondement est **cumulatif**, ce qui signifie que vous recevez l'abondement de chaque fourchette d'investissement précédente à mesure que votre investissement augmente.
- Le **pourcentage d'abondement** que vous recevez est déterminé par la ou les fourchettes d'investissement auxquelles s'ajoute votre contribution. Par exemple, si le montant que vous choisissez d'investir se situe dans la fourchette d'investissement 4, vous recevrez l'abondement d'entreprise sur vos contributions de la fourchette d'investissement 1, plus la fourchette d'investissement 2, plus la fourchette d'investissement 3, plus la fourchette d'investissement 4. **Suivez le tableau ci-dessous!**

Fourchette d'investissement 1 :	Fourchette d'investissement 2 :	Fourchette d'investissement 3 :	Fourchette d'investissement 4 :
<b>0 \$-100 \$</b>	<b>101 \$-2 000 \$</b>	<b>2 001 \$-5 700 \$</b>	<b>5 701 \$-10 000 \$</b>
<b>200 %</b> Abondement sur vos premiers 100 \$ ▼ jusqu'à <b>200 \$</b>	<b>45 %</b> Abondement sur vos prochains 1 900 \$ ▼ jusqu'à <b>855 \$</b>	<b>20 %</b> Abondement sur vos prochains 3 700 \$ ▼ jusqu'à <b>740 \$</b>	<b>10 %</b> Abondement sur vos prochains 4 300 \$ ▼ jusqu'à <b>430 \$</b>
	+		+

**= jusqu'à 2 225 \$ d'abondement au total**

Le nouveau modèle d'abondement à plusieurs niveaux signifie que vous pouvez contribuer seulement 100 \$, soit environ **14 \$ par mois** sur sept mois – vous obtenez ainsi environ 300 \$ d'actions Saint-Gobain grâce à l'abondement d'entreprise! Voir page 8 pour un exemple de ce à quoi ressemblerait l'abondement d'entreprise en pratique.



**Remarque :** PEG continuera également à proposer une remise de 20 % sur le cours de référence des actions, ce qui est une remise exclusive réservée aux employés de Saint-Gobain!

## Modification du calendrier des retenues sur salaire

- Si vous choisissez de participer au PEG et choisissez de payer vos actions par retenues sur salaire, le paiement des actions sera désormais retenu sur votre salaire à partir de **mai jusqu'à novembre 2024**. **Remarque :** Ce que vous payez concerne les revenus reconnus du fait du prix d'achat, de la remise, de l'abondement d'entreprise et des impôts dus sur vos actions.
- Cela va **simplifier et rationaliser** les paiements afin que les coûts des achats d'actions et les impôts soient payés ensemble sur la même période.
- En raison de la période de paiement plus longue, le **pourcentage déduit** de chaque paie peut être **inférieur** à celui des années précédentes.

## Modifications de la fiscalité

Grâce au nouveau modèle d'abondement amélioré, les souscripteurs canadiens bénéficieront d'un avantage imposable accru. Cela signifie que l'impôt sur le revenu sera dû lors de l'acquisition d'actions. L'impact exact de l'avantage découlant de la remise sur le cours de l'action et de la contribution par abondement vous sera communiqué suite à la livraison des actions et sera reflété dans votre formulaire T4 2024 (ou Relevé-1 dans le cas des résidents du Québec). Pour la plupart des employés, le montant de l'abondement sera toujours supérieur à l'avantage imposable associé au montant de l'abondement. Les impôts seront retenus en versements égaux sur votre chèque de paie de mai à novembre 2024.

# QUEL EST MON AVANTAGE?

## Principaux avantages de la participation

Pourquoi ne pas envisager de mettre le PEG au travail pour vous et potentiellement en bénéficier financièrement en tant que propriétaire et grâce à notre succès partagé? Voici quelques avantages clés dont vous bénéficiez en tant que participant :

1

**Devenez propriétaire de Saint-Gobain :** Participer au PEG est l'occasion de se connecter à notre entreprise mondiale : **près de 33 %** de tous les employés participent au PEG à l'échelle mondiale. Vous participez à la gestion du Groupe grâce à la présence d'un représentant des actionnaires salariés au Conseil d'administration.

2

**Prix des actions préférentiel pour la souscription :** Le prix de l'action offert dans le cadre du PEG est **réduit de 20 %** sur le cours de l'action en bourse (la valeur du marché est le cours de référence). C'est un **avantage exclusif**, accessible uniquement aux employés de Saint-Gobain!

3

**Contribution par abondement de Saint-Gobain :** Saint-Gobain ajoutera par abondement des actions à votre investissement, jusqu'à un montant maximum d'abondement d'une valeur des actions équivalent à **2 225 \$** (en fonction du montant que vous investissez). Cela signifie que vous recevez **PLUS** d'actions Saint-Gobain que vous ne payer, fournies par l'entreprise!

4

**Gains potentiels :** C'est l'opportunité d'investir dans Saint-Gobain, de partager le potentiel de réussite de l'entreprise et de gagner **100 % de tous les dividendes** versés aux actionnaires. Si vous investissez dans le PEG en 2024, les dividendes seront payés en 2025.

Bien qu'il n'y ait aucune garantie que le cours de l'action augmentera et que votre investissement augmentera, il s'agit d'un excellent moyen de démarrer ou d'élargir votre portefeuille d'investissement personnel. Vous avez un engagement financier important au cours des années à venir, comme acheter une maison, fonder une famille ou payer des études universitaires? Envisagez d'investir dans le PEG pour vous aider à soutenir votre bien-être financier futur.

5

**Pas de frais de gestion :** Saint-Gobain prend en charge tous les frais de gestion (sauf les frais de rachat), ainsi que tous les frais de tenue de compte du PEG.

*L'investissement dans le PEG est soumis à des risques d'investissement, parmi lesquels une baisse du cours de l'action Saint-Gobain après votre investissement, ainsi qu'un risque de perte de capital.*

# FONCTIONNEMENT DU PEG



## INVESTISSEZ

Choisissez de souscrire

- Pendant la période de souscription annuelle en mars de chaque année, vous pouvez choisir le montant que vous souhaitez investir dans le PEG. En 2024, la période de souscription du PEG s'étend du **11 mars au 25 mars 2024 à 17h59 (HE)**.
- Toute somme que vous choisissez de contribuer sera utilisée pour acheter des actions de la société avec une **remise de 20 %** par rapport au prix du marché (attention, le prix du marché est également connu sous le nom de cours de référence).
- Il n'y a **pas de montant minimum d'investissement**.
- Vous pouvez choisir d'investir **jusqu'à 25 %** de votre salaire de base annuel brut dans le PEG. Cependant, l'abondement d'entreprise ne s'applique qu'aux investissements allant jusqu'à 10 000 \$.



## RECEVEZ

Possédez plus pour moins grâce à l'abondement de Saint-Gobain

- Vous recevrez un abondement d'entreprise pour toutes vos contributions, jusqu'à **10 000 \$**. l'abondement de la société sera utilisée pour acheter des actions supplémentaires pour vous en votre nom.
- Il y a quatre niveaux, ou **fourchettes d'investissement**, qui correspondent au pourcentage d'abondement que vous recevez en fonction du montant que vous investissez. L'abondement est cumulatif, vous recevrez donc également l'abondement de chaque fourchette d'investissement précédente, jusqu'à un maximum de **2 225 \$**.
- Les quatre fourchettes d'investissement sont les suivantes :

Fourchette d'investissement 1 :	Fourchette d'investissement 2 :	Fourchette d'investissement 3 :	Fourchette d'investissement 4 :
<b>0 \$-100 \$</b>	<b>101 \$-2 000 \$</b>	<b>2 001 \$-5 700 \$</b>	<b>5 701 \$-10 000 \$</b>
<b>200 %</b> Abondement sur vos premiers 100 \$	<b>45 %</b> Abondement sur vos prochains 1 900 \$	<b>20 %</b> Abondement sur vos prochains 3 700 \$	<b>10 %</b> Abondement sur vos prochains 4 300 \$
▼ jusqu'à <b>200 \$</b>	▼ jusqu'à <b>855 \$</b>	▼ jusqu'à <b>740 \$</b>	▼ jusqu'à <b>430 \$</b>
	+		+

**= jusqu'à 2 225 \$ d'abondement au total**

**Remarque :** Dans le cas où la demande d'actions dépasse le nombre d'actions disponibles pour tous les employés à l'échelle mondiale, le nombre d'actions que vous choisissez devra peut-être être réduit. Si tel est le cas, cela vous sera communiqué et vous ne paierez que pour le nombre d'actions réduit.



## ACHETEZ

**Verrouillez votre investissement pour devenir propriétaire de notre avenir commun**

- Vous avez la possibilité d'acheter vos actions soit par le biais de retenues sur salaire après impôt\*, soit en payant le montant total en une seule fois par chèque.
- Si vous choisissez de payer par retenues sur salaire, le montant de votre investissement sera déduit de votre salaire en versements égaux de mai à novembre 2024.
- Si vous choisissez de payer par chèque, après votre souscription, vous recevrez des détails sur l'endroit où envoyer le chèque.
- Quel que soit le mode de paiement que vous choisissiez, vous serez également responsable du paiement des impôts sur vos actions. Tout impôt dû sera automatiquement déduit de votre salaire de mai à novembre 2024. Veuillez vous référer au supplément local pour comprendre les taxes applicables.

*\*Tout montant que vous choisissez de payer par retenues sur salaire est considéré comme un prêt sans intérêt de Saint-Gobain et constitue un revenu imputé.*



## FAITES FRUCTIFIER

**Après avoir souscrit, surveillez et accédez à vos actions**

- Une fois que vous avez choisi de participer au PEG et que les actions sont achetées en votre nom (y compris vos actions achetées avec l'utilisation de l'abondement d'entreprise), vos actions sont transférées sur un compte chez Amundi Asset Management. Saint-Gobain prend en charge les frais de tenue de votre compte PEG, à l'exception des frais de rachat.
- Si vous êtes un nouveau participant au PEG, Amundi vous contactera pour vous fournir vos identifiants de connexion ainsi que des instructions sur la manière d'utiliser le site Amundi Shareholder.
- Les investissements sont placés dans une **période de détention de cinq ans**, qui vise à **augmenter le potentiel de croissance de votre investissement** au fil du temps (notez qu'il existe des circonstances exceptionnelles dans lesquelles vous pouvez vendre vos actions plus tôt; voir page 9 pour plus de détails). Vos actions suivent les cours du marché de la bourse de Paris, qui peuvent varier à la hausse comme à la baisse. Vous pouvez suivre votre investissement via votre compte Amundi. Après la période de détention de cinq ans, vous pouvez conserver vos actions ou les vendre.
- Les actions n'expirent jamais et la décision de vendre ou non est un choix personnel. En conservant vos actions, vous pourriez potentiellement bénéficier d'un **dividende** annuel.

## Dates importantes pour 2024

 <b>Du 12 février au 8 mars 2024</b> Période de référence	 <b>11 mars 2024</b> Date de fixation du prix de l'action pour 2024.	 <b>Du 11 mars au 25 mars 2024</b> Période de souscription au PEG 2024; les choix doivent être soumis avant 17h59 HE le 25 mars.	 <b>Du 22 avril au 24 mai 2024</b> Ceux qui choisissent de payer par chèque envoient leur chèque par la poste pour qu'il soit reçu avant le 24 mai.*	 <b>Mai/juin 2024</b> Des comptes Amundi sont créés pour les nouveaux actionnaires. Les actions sont ajoutées à des comptes Amundi nouveaux et existants.
---	--	--	--	---

\*Votre représentant RH local du PEG vous fournira des instructions sur le bénéficiaire du chèque et l'adresse à laquelle l'envoyer.

# EXEMPLE D'INVESTISSEMENT



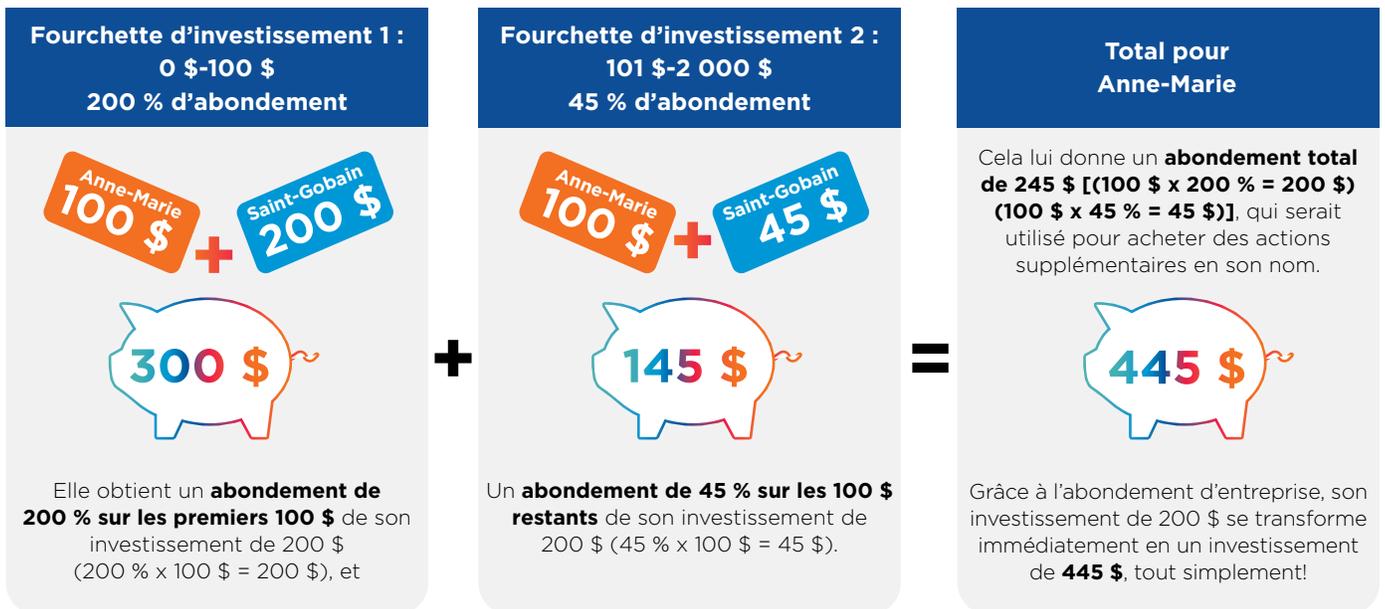
## L'histoire d'Anne-Marie

En 2023, Anne-Marie envisageait de participer au PEG, mais en tant que mère célibataire, elle ne voyait pas comment investir dans le PEG pourrait s'intégrer dans ses plans financiers.

Cette année, Anne-Marie a appris que le PEG était en cours d'**amélioration**, ce qui signifie qu'elle pourrait **investir moins, mais obtenir plus** grâce à un accroissement de l'abondement d'entreprise. Elle a également réalisé que c'était le moment idéal pour commencer à investir dans sa future santé financière, car son enfant à l'école secondaire allait très bientôt partir à l'université.

Après avoir calculé ses dépenses mensuelles et examiné la nouvelle structure du PEG, Anne-Marie décide d'investir **200 \$**. Elle choisit de payer son investissement par retenues sur salaire, ce qui signifie que ces 200 \$ seront déduits de son salaire en versements égaux de mai à novembre, une option qui a plus de sens sur le plan financier pour elle que de payer les 200 \$ immédiatement.

Son investissement de 200 \$ place Anne-Marie dans la **fourchette d'investissement 2**, ce qui signifie :



En supposant un prix de l'action de 40 \$, Anne-Marie recevra un total de **11,13 actions** ( $445 \$ / 40 \$ = 11,13$  actions).

## REGARDONS VERS L'AVENIR

Bien que l'investissement initial d'Anne-Marie n'aurait permis d'acheter qu'environ **5 actions**, elle se retrouve avec **11,13 actions de l'entreprise** grâce au généreux abondement d'entreprise. Anne-Marie peut désormais suivre ces actions sur son compte Amundi au cours des prochaines années et peut espérer les voir continuer à augmenter de valeur.

*\*La souscription finale de l'employé, l'abondement d'entreprise et le montant total de la souscription sont susceptibles de changer au moment de l'investissement en fonction du prix des actions, du taux de change, etc.*

# LES BASES DE L'INVESTISSEMENT : QUESTIONS ET PRÉOCCUPATIONS COURANTES

Nous savons que vous pourriez avoir des questions ou des préoccupations concernant votre participation au PEG. Rassurez-vous, le PEG est proposé depuis **plus de 30 ans à l'échelle mondiale**, et avec un taux de participation global de près d'**un tiers** de tous les employés de Saint-Gobain, nous avons à peu près tout entendu!

Voyez ci-dessous les réponses aux questions fréquemment posées. Vous avez une autre question à laquelle nous n'avons pas répondu ci-dessous? Consultez le site Web du PEG ([peg.saint-gobain.com](http://peg.saint-gobain.com)) ou communiquez avec votre représentant RH local.

## Les actions de Saint-Gobain sont-elles négociées sur une bourse canadienne ou américaine?

Les actions sont négociées à la bourse de Paris; si vous souhaitez consulter le cours actuel de l'action à la bourse de Paris, vous pouvez le faire facilement sur le site du PEG ([peg.saint-gobain.com](http://peg.saint-gobain.com)). Vous pouvez soit afficher le symbole boursier en haut à droite de chaque page du site, soit cliquer sur **Bourse** dans le menu principal pour plus d'information (basculez la langue à FR en haut à droite si l'information s'affiche d'abord en anglais).

L'euro est la devise principale du PEG à l'échelle mondiale et les actions Saint-Gobain sont cotées/négociées en euros. La valeur de votre compte sera également affectée par les fluctuations (positives ou négatives) du taux de change entre l'euro et le dollar canadien.

## Ne vais-je pas perdre mes actions si je quitte l'entreprise?

Non. Une fois les actions achetées en votre nom – y compris les actions achetées par vous et grâce à l'utilisation de l'abondement d'entreprise – vous pouvez les conserver ou les revendre après la période de détention de cinq ans, que vous restiez chez Saint-Gobain ou que vous quittiez l'entreprise. Notez toutefois que si vous quittez l'entreprise avant que le paiement de vos actions ne soit terminé, vous devrez quand même payer tout solde ou impôt que vous pourriez devoir sur vos actions.

### CHANGEMENTS DE VIE :

#### Que se passe-t-il si je dois accéder à mon argent avant la fin de la période de détention de cinq ans?

Il existe une période de détention de cinq ans pendant laquelle vous ne pouvez pas vendre vos actions; ceci est en place pour aider à augmenter le potentiel de croissance de votre investissement au fil du temps. Cependant, vous disposez d'une flexibilité si vous devez vendre vos actions plus tôt, pour des raisons telles que : cessation d'emploi par l'entreprise pour des raisons autres qu'un motif valable, retraite ou décès. Pour plus d'information, veuillez consulter les événements de sortie anticipée figurant dans le supplément local, et si vous avez des questions, veuillez communiquer avec votre représentant local des ressources humaines.

# COMMENT DEVENIR PROPRIÉTAIRE?

## DÉCOUVREZ



- Consultez ce guide, ainsi que les documents du plan PEG 2024\* (brochure PEG 2024 et supplément local) et d'autres ressources disponibles sur le site Web du PEG ([peg.saint-gobain.com](http://peg.saint-gobain.com)) en février 2024.
- Inscrivez-vous à une séance de formation au PEG pour les employés. Gardez un œil ouvert pour plus d'information et une invitation à venir prochainement.

## DÉCIDEZ



- Déterminez si vous souhaitez participer au PEG et utilisez l'outil Simulez votre investissement (Stimulate Your Investment) sur le site Web du PEG ([peg.saint-gobain.com](http://peg.saint-gobain.com)) pour saisir les montants d'investissement et pour voir combien d'actions supplémentaires vous recevrez grâce à l'abondement d'entreprise.
- Décidez si vous souhaitez acheter vos actions par des **retenues sur salaire**, ou payer le montant total en **une seule somme** par chèque à l'ordre de Saint-Gobain.

## SOUSCRIVEZ



- Agissez pour participer au PEG en souscrivant sur le site Web du PEG ([peg.saint-gobain.com](http://peg.saint-gobain.com)) du **11 mars au 25 mars 2024 à 17h59 HE.**

## DES QUESTIONS?



- Besoin d'aide? Communiquez avec votre représentant RH local.

\*Remarque : Le PEG est régi par les Documents du plan.

## TERMES CLÉS À CONNAÎTRE

- **Période de référence** : Période de temps pendant laquelle le cours moyen de l'action Saint-Gobain est observé pendant une période de 20 séances de bourse; la moyenne des cours d'ouverture de l'action sur cette période est utilisée pour fixer le cours de référence.
- **Cours de référence** : Une moyenne du cours d'ouverture par action calculée sur la période de référence; il s'agit du cours de bourse fixé pour l'année PEG à venir, sans application de la remise de 20 %.
- **Souscription** : Une autre condition pour votre inscription ou votre choix de participer au PEG.
- **Prix de la souscription** : Le cours de référence avec la remise de 20 % appliquée; c'est le prix que vous paierez pour chaque action achetée via le PEG. **Remarque** : Ceci est également affecté par le taux de change entre l'euro et le dollar canadien, car l'euro est la devise principale du PEG à l'échelle mondiale.
- **Abondement** : Fait référence au montant d'abondement d'entreprise utilisé pour acheter des actions supplémentaires en votre nom; voir page 6 pour plus de détails sur la structure d'abondement du PEG.
- **Période de détention** : Période de cinq ans pendant laquelle vous ne pouvez pas vendre vos actions, à l'exception de certaines circonstances; voir page 9 pour plus de détails.





**Saint-Gobain Amérique du Nord**

20 Moores Road  
Malvern, PA 19355  
Tél : 610-893-6000

**[www.saint-gobain-northamerica.com](http://www.saint-gobain-northamerica.com)**